

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63-342-1925 Rémunérations.

n° 63-342-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mai 1925

Numéro JO
n° 342 du 31/05/1925

Date du numéro
31 mai 1925

TEXTE INTÉGRAL

une rémunération de 500 francs est allouée à l'administrateur des colonies Grémillet, pour la préparation et la rédaction des tables chronologique et analytique des textes en vigueur à la Côte des Somalis, du 1er janvier au 31 décembre 1924.